

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Université  
Yahia Fares de Médéa

Faculté des Sciences

Conseil Scientifique de la Faculté



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة يحي فارس بالمدينة

كلية العلوم

المجلس العلمي للكلية

N° d'ordre : N° 9/CSF/FS/2019

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ YAHIA FARES MÉDÉA

FACULTÉ DES SCIENCES

26 JUIN 2019





**PRÉAMBULE** Aujourd'hui, le mercredi, vingt six du mois de Juin de l'an deux mille dix-neuf, s'est tenue une réunion ordinaire du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences de l'Université de Médéa, pour débattre les points inscrits dans l'ordre du jour.

Étaient présents :

- ZITOUNI HANNACHI
- OUMOUNA MUSTAPHA
- KOUADIK SMAIN
- LEFNAOUI SOUNIA
- CHAOUCH ABD EL RAZAK
- MEKHTICHE ABD EL HALIM
- ATSAMNIA DJAMEL
- MAHDI YUCEF
- IKHLEF-ESCHOUF NOUREDDINE
- RAHIM MESSAOUD
- TOUMACHE KAMEL
- MAACHOU HAMIDA
- BEN NADJI MOHAMED LAMINE

Étaient absents :

- BEN ACHOUR KARINE
- MEGATELI LOUBNA

MR. ZITOUNI HANNACHI a présidé la réunion et MME LEFNAOUI SONIA en a assuré le secrétariat.

Le quorum des deux tiers étant atteint, le CSF a commencé valablement les délibérations sur les points inscrits dans l'ordre du jour à 10h30.

**ORDRE DU JOUR** Vu l'article 13 et l'article 19 du règlement intérieur du CSF, le président du CSF a proposé d'introduire un nouveau point dans l'ordre du jour qui concerne la situation réglementaire de deux membres du CSF à savoir : Le Pr ALLECHE Boualem et le Dr. HASSANI Djamel. La proposition a été acceptée par le CSF.

Le président de la réunion a présenté l'ordre du jour suivant :

1. Bilan de l'année 2018-2019
2. Promotion,
3. Polycopiés,
4. Etude de la situation réglementaire de deux membres du CSF.
5. Divers.





## POINT N° 1 BILAN DE L'ANNÉE 2018-2019

## DÉPARTEMENT SM

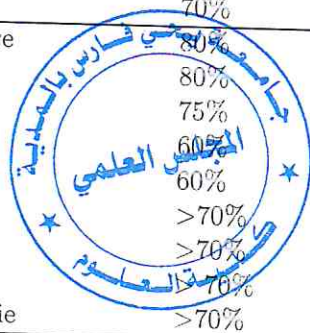
	Taux réalisé en cours	Taux de soutenance
M2&M1 /Physique théorique	>70%	100%
M2&M1/Physique des matériaux	90%	100%
L3/Physique	>85%	
L2/Physique	>85%	
M2&M1 /Chimie pharma.	>90%	100%
M2&M1/Chimie Macro	90%	100%
L3/Chimie des matériaux	83%	
L3/Chimie Pharmaceutique	85%	
L2/Chimie	8570%	
L1/SM	>70%	

## DÉPARTEMENT MI

	Taux réalisé en cours	Taux de soutenance
M2&M1 /Analyse math. et application	>70%	100%
M2&M1/Ingénierie des sys. et techn. web	70%	100%
M2&M1/Recherche opérationnel	70%	100%
L3/Mathématique	>65%	
L3/Informatique	>70%	
L2/Mathématique	>70%	
L2/Informatique	>70%	
L1/Mathématique et informatique	>70%	

## DÉPARTEMENT SNV

	Taux réalisé en cours	Taux de soutenance
M2&M1 /Biologie et pathologie cellulaire	75%	00%
M2&M1 / Écologie	80%	10%
M2&M1/ Microbiologie appliquée	70%	25%
M2&M1/ Immunologie et maladies infectieuses	80%	00%
M2&M1/Phytopathologie	70%	10%
L3 /Biologie et pathologie cellulaire	80%	
L3/ Écologie	80%	
L3/ Immunologie	75%	
L3/ Microbiologie	60%	
L3/Protection des végétaux	60%	
L2/ Écologie et environnement	>70%	
L2/ Science agronomique	>70%	
L2/ Science biologique	>70%	
L1/Sciences de la nature et de la vie	>70%	



**POINT N° 2 PROMOTION**

Le CSF a approuvé les avis favorables des CSD des départements SNV (PV n° 9, du 19/06/2019) et SM (PV n° 7, du 23/06/2019) pour le passage de grade de MAB à MAA des enseignants :

N°	Nom	Prénom	Département	Date de titularisation	Nb d'inscriptions en Doctorat
1.	SALEM	Sabiha	SNV	02.11.2018	3
2.	BOUAZZA	Fatma	SM	09.10.2018	3

**POINT N° 3 POLYCOPIÉS**

## 1. Rapports d'expertise :

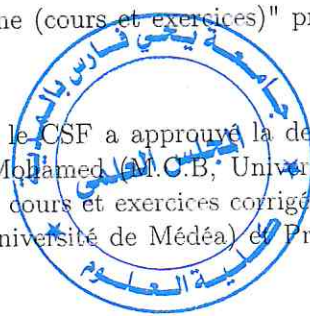
Suite au PV n° 7 du CS du département SM, réuni en 23.06.2019, le CSF a approuvé les deux rapports favorables des deux experts :

- Pr DIAF Ahmed, Professeur à l'université de Khemis Miliana,
- Pr KOUADIK Smain, Professeur à l'université de Médéa,

qui ont évalué le polycopié intitulé " Electricité et magnétisme (cours et exercices)" présenté par Dr. HAIRECHE Sofiane (MCB).

## 2. Présentation de Polycopie de cours :

Suite au PV n° 7 du CS du département SM du 23.06.2019, le CSF a approuvé la demande d'expertise du polycopié de cours du Dr. Ahmed Ammar Mollamed (M.C.B, Université de Médéa) intitulé "Vibrations et ondes mécaniques : rappels de cours et exercices corrigés". Les rapporteurs proposés sont Dr ZITOUNI Hannachi (MCA, Université de Médéa) et Pr DIAF Ahmed (Professeur, Université Khemis Miliana)..

**POINT N° 4 ETUDE DE LA SITUATION RÉGLEMENTAIRE DE DEUX MEMBRES DU CSF**

D'après l'article 13 du règlement intérieur du CSF, en cas de trois absences consécutives ou six absences cumulées d'un membre, le CSF devra statuer sur le cas.

1. Cas du Pr. ALLECHE Boualem : On a constaté que le membre cité s'est absenté lors de huit réunions du CSF :

N° du CSF	date du conseil	N°	date du conseil
2	20.12.2017	6	29.10.2018
3	05.02.2018	7	06.03.2019
4	09.05.2018	8	06.05.2019
5	31.05.2018	9	26.06.2019

Suite à ce constat et aux discussions au sein de la présente réunion, Le CSF a décidé à l'unanimité de suspendre la participation de M. ALLECHE Boualem aux prochaines réunions du CSF.

2. Cas du Dr. HASSANI Djamel : On a constaté que le membre cité, s'est absenté lors de trois réunions consécutives du CSF (29.10.2018 ; 06.03.2019 et 06.05.2019). Il est à noter que Dr. Hassani a déposé une première démission du CSF à la fin de l'élection du président le 31.05.2018. Depuis ce jour, il n'a jamais communiqué avec le CSF ni présenté une volonté pour revenir sur sa démission. À la réunion du CSF du 06.05.2019, les membres ont jugé utile de suspendre, verbalement, la candidature de ce membre en respectant d'une part l'article 13 et d'autre part sa volonté de ne pas participer à aucun organe consultative de la faculté (CSF, CSD et conseil de la faculté). Dans la réunion du 06.05.2019, il est à rappeler que le quorum de 2/3 était atteint



avec ou sans la considération d'un membre. Sans prendre en compte notre responsabilité vis à vis du traitement des dossiers de nos collègues et de nos étudiants, Il nous semble que dans ces situations on compare des nombres rationnels ( $2/3$ ) et non pas des nombres irrationnels ( $0.6666\dots$ ). Pour plus de détail,  $12/18$  et plus proche de  $11/17$  que de  $12/17$  malgré que les trois cas peuvent être considérés comme  $2/3$ . Dr. HASSANI Djamel a réitéré sa démission en l'adressant au président du CSF signé le 25.06.2019 une copie non originale. Le CSF a pris acte encore une fois de la présente démission du Dr. HASSANI et il lui exige de déposer la copie originale de sa démission. Suite à ce constat et aux discussions au sein de la présente réunion, Le CSF a décidé à l'unanimité de mettre fin, définitivement, au mandat de ce membre au sein du CSF .

### POINT N° 5 DIVERS

- Le CSF a approuvé l'avis favorable du CSD du département SM (PV n° 7, du 23/06/2019) pour l'allègement de charge de 50% durant l'année Universitaire 2019/2020 de l'enseignant en état de finalisation de thèse Doctorat : M. RADJELI Missoum, spécialité physique.
- Note d'évaluation : Après avoir évoqué ce problème de l'attribution des notes de contrôle continu aux étudiants par le chef de département MI, le doyen de la faculté a rassuré les membres du CSF que la résolution a été prise suite à une large concertation avec les responsables pédagogiques à savoir les responsables des domaines des filières et des spécialités. La résolution a été imposée par les circonstances exceptionnelles de cette année universitaire 2018/2019 et elle va être revue au début de l'année prochaine.
- Vu la manque d'enseignants de grade magistral, Le doyen de la faculté a exposé en détail les efforts de la faculté et du département SNV à obtenir l'agrément de l'habilitation universitaire en sciences biologiques. La demande présentée n'a pas été retenu à cause du manque du minimum requis d'enseignants de grade magistral.
- Sur demande du doyen de la Faculté des Sciences, le CSF donne un avis favorable de mettre fin à la tâche de M. LEGHMIZI Mohamed Lamine, comme responsable de spécialité "Master : Analyse mathématique et applications".
- Sur demande du doyen de la Faculté des Sciences, Le CSF réitère son avis favorable à la proposition du doyen de la Faculté des Sciences visant la désignation de Monsieur BENAICHOUCHE Noureddine au poste de responsable de spécialité "Master : Analyse Mathématique et Applications ".

Les avis émis par le Conseil sur tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h30.

Fait à Médéa, le 26 Juin 2019.

رئيس المجلس العلمي لكلية العلوم  
 Dr. Benaichouche  
 Le président